

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 31 (1943)

Heft: 634

Artikel: La XVI^{me} Journée des femmes vaudoises...

Autor: Bonard, S.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264801>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

du Schumann, du Jaquès-Dalcroze, du Debussy, de l'Albeniz, du Scriabine, du Liszt — programme, on le voit, des plus variés — et, au milieu de la soirée, cinq charmantes pièces enfantines d'I. Astrov, son mari, qui n'avait pas quinze ans lorsqu'il les composa.

De la musique, des vers — alternance délicieuse, car c'était Mlle Arlette Silvestre qui nous dit, avec le talent qu'on lui sait, des poèmes de Vildrac, de Paul Fort, de Musset. Puis, ce fut « Le lion amoureux » de La Fontaine, pour finir par des vers de Baudelaire et de Rimbaud. Grand succès pour les deux exécutantes. M. L. P.

La cousine du „Premier“

Mrs. Clara Sheridan est, non seulement parente proche de M. Churchill, mais encore et surtout un sculpteur de renom, ce qui lui a valu la faveur de faire son portrait. Il est vrai qu'il refusa net de poser pour elle, mais l'autorisa à s'installer tous les matins dans son cabinet de travail à condition de ne pas le déranger! Ce qui fut la tâche la plus difficile que Mrs. Sheridan eût à surmonter, de toute sa carrière de sculpteur, fut d'obtenir que son irascible cousin posât son immuable cigare pendant une demi-heure — non pas, bien sûr, parce que la fumée l'en incommodait! car une artiste y est certes accoutumée de la part des hommes célèbres qu'elle est appelée à portraiturer, mais parce qu'il lui était à peu près impossible dans ces conditions de tracer la maquette de sa bouche!

Savez-vous...

que c'est une femme, Mrs. Gangle, qui préside la Société coopérative de Londres, laquelle avec ses 717 millions de familles-membres, son personnel de plus de 20.000 employés, et son chiffre d'affaires équivalant à 300 millions de francs suisses, est, comme on s'en doute, la plus grande Coopérative du monde entier. Ajoutons que la nouvelle présidente est de plus membre du Conseil de comté de Londres, et compte poser sa candidature aux prochaines élections au Parlement. Elle a également fait partie de la Commission d'enquête britannique sur le coût de la vie. Bravo!

Désertion des campagnes.

La Société suisse d'Utilité publique a présenté récemment une requête au Conseil Fédéral, ainsi qu'aux cantons, aux villes et aux syndicats de patrons. Elle demande que l'on prenne des mesures contre la désertion des campagnes, de la façon suivante:

Créer dans les banlieues des maisons familiales plus belles et dont les loyers soient moins élevés que dans les maisons urbaines.

Soutenir la création de ces maisons par des mesures fiscales appropriées.

Multiplier les moyens de transport (trams, autobus, trolleybus) entre les villes et leurs environs, de sorte que les personnes qui travaillent en ville puissent quand même habiter la campagne.

Le Consommateur
soucieux de ses Intérêts
fait ses achats à la
COOPÉRATIVE

IN MEMORIAM

Eva Wanner-Chatelain

Le vendredi 12 février, une foule de parents et d'amis affligés conduisaient à sa dernière demeure Mme Eva Wanner-Chatelain, enlevée à leur affection à la suite d'un terrible accident.

Née au Locle, le 16 février 1884, Eva Chatelain fit ses études secondaires dans cette ville et obtint ses diplômes d'institutrice et de maîtresse à l'Ecole professionnelle. Elle fut aussitôt appelée à enseigner les travaux féminins et l'économie domestique à l'Ecole secondaire du Locle, où elle avait laissé le souvenir d'un excellent élève. Elle occupa ce poste jusqu'à son mariage, en décembre 1924, c'est-à-dire pendant 22 ans, durant lesquels elle sut s'attacher ses élèves et ses collègues par sa compétence et son dévouement, par l'entraînant qu'elle apportait à son enseignement et par l'intérêt qu'elle témoignait aux jeunes dont elle s'occupait avec prédilection.

Tout en poursuivant son enseignement, elle s'initia aux soins à donner aux malades et suivit à plusieurs reprises des cours de Samaritains, puis un cours de moniteurs, de façon qu'elle put donner elle-même un cours de soins aux malades à la Chaux-du-Milieu. En 1918, durant la terrible épidémie de grippe qui fit tant de ravages dans notre pays, Eva Chatelain n'hésita pas à offrir ses services pour venir en aide au personnel de l'Hôpital du Locle, atteint dans sa majeure partie par le fléau, à un moment où l'Hôpital regorgeait de malades, accomplissant ainsi un acte de courage, d'abnégation, de fraternité et de charité, en secondant le personnel et en prodiguant ses soins compétents et dévoués à de nombreux malades.

En décembre 1924, elle épousa M. Hermann Wanner, dont elle fut la compagne dévouée et la collaboratrice de tous les instants. Elle dirigea tout d'abord avec lui l'Ecole hôtelière du Belvoir Parc qui s'ouvrait à Zurich. Mais, très attachée

à la Suisse française, elle désirait revenir s'y fixer, et en 1928, tous deux fondèrent l'Ecole ménagère de la Recorbe, à Neuchâtel, où ils travaillèrent ensemble pendant 15 ans. Dans cette tâche d'éducation, Eva Wanner trouva une occasion magnifique de déployer tous ses dons de femme et d'éducatrice. Non seulement, elle collabora étroitement avec son mari, mais elle dépensa en faveur des élèves qui lui étaient confiées les ressources d'une intelligence avisée et d'un cœur plein de bonté et de compréhension. Au cours de ces quinze années, plusieurs centaines de jeunes filles passèrent à la Recorbe, de six mois à une année. Elles comprennent aujourd'hui qu'elles y ont été en contact avec une femme d'élite qui, non contente de leur donner une excellente formation professionnelle, s'est efforcée de former leur caractère et leur cœur et de les préparer à devenir des femmes utiles à leurs familles et à leur pays, et plusieurs d'entre elles y ont véritablement trouvé une seconde famille.

À côté de cette grande tâche, qu'elle accomplissait avec grâce, Mme Wanner trouvait le temps de s'intéresser à mille autres choses. Elle lisait, elle assistait à des conférences et à des concerts, elle se passionnait pour certains problèmes sociaux, celui de la Paix et celui de la femme étant au premier plan de ses préoccupations. Elle fut une pacifiste et une féministe convaincue, estimant que la femme a des devoirs dans ce monde et réclamant pour elle le droit de les remplir. Cette femme intelligente était doublée d'une femme de cœur qui ne laissa jamais passer une occasion de faire le bien. Les pauvres, les malheureux et les affligés la trouvaient toujours sympathisante et prête à les aider, généreuse de son temps, de son argent et de son affection. Et elle était aussi une croyante, qui avait découvert la véritable sens de la vie et qui ne redoutait pas la mort.

Un terrible accident l'a brutalement ravie à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis. Il semble que le monde aurait besoin de ces êtres de bonne volonté... Cependant, ils quittent la

terre, mais en laissant derrière eux le souvenir d'une vie droitement et fidèlement vécue, au service de leurs semblables. Ce sont de telles femmes qui font la solidité d'un pays, et c'est de telles fidélités dont notre pauvre monde a besoin. Elisabeth HUGUENIN.

Antonin Barthélemy

C'est avec regrets que nous avons appris la mort de M. Antonin Barthélemy, ancien consul de France à Genève, mort dans sa 80^{ème} année, le 6 février dernier, des suites d'une chute dans l'escalier de la maison qu'il habitait à Paris.

M. Barthélemy fut en effet un fidèle ami de Genève, mais aussi un fidèle ami de notre cause et de notre journal, auquel l'intéressa Mme Cuchet-Albaret, avec laquelle il était en étroites relations d'amitié. Bien souvent, il nous écrivit pour nous manifester son intérêt pour nos idées, qu'il défendait avec conviction, et plusieurs fois même il voulut bien nous communiquer des articles, spirituellement rédigés comme il en avait le talent, sur tel ou tel sujet d'une importante actualité. Car Antonin Barthélemy était trop convaincu de la justice des droits de la femme, de l'importance des problèmes qui se posent devant elle, de la tâche qui devrait être la sienne, pour ne pas être de cœur avec nous, et notre Mouvement perd en lui un de ceux qui le liait toujours avec attention, l'opinion de cet homme remarquable, fin et distingué, constituant un hommage pour notre journal.

La brusque rupture, qui a isolé de nous tant de nos amis dans la capitale, ne nous avait pas permis de continuer avec lui non plus des relations, et il y avait longtemps que nous ne savions malheureusement plus rien de lui. Si son décès à cet âge avancé, et dans les douloureuses circonstances actuelles, n'est donc pas une surprise, il n'en est pas moins un vif regret que nous tenons à partager ici avec ses amis en leur exprimant notre vive sympathie.

E. Gd.

Succès féminins.

Après onze ans d'activité dans l'Eglise bâloise, Anna Hartmann (Aarau) a été nommée auxiliaire du pasteur de la paroisse de St-Léonard.

Extension des cultures ou famine?

C'est sous ce titre que l'Union suisse des Coopératives de consommation a organisé une grande exposition itinérante d'alimentation, qui se trouve actuellement à Genève, et que nous ne pouvons qu'engager chaleureusement toutes nos lectrices à

Papiers Peints
DUMONT
19 B^e HELVETIQUE

Henri Genevay
AMEUBLEMENTS ET TENTURES
Genève
20, rue Sturm - Tél. 4.24.65

visiter. Ouverte du 6 au 14 mars, à la Salle du Faubourg, elle leur fera comprendre ce grand effort de collaboration entre toutes les forces vives de notre population, et la tâche qui, dans cet effort, incombe à chacun. Des visites accompagnées, des films, un coin pour les enfants ajouteront à l'intérêt de cette exposition dont l'accès est libre.

Le Cartel Romand d'Hygiène sociale et morale, qui avait premièrement songé à organiser lui aussi une exposition du même ordre, s'est naturellement rallié à l'œuvre commune, et son stand ne sera pas un des moins intéressants, avec tous les détails qu'il fait saisir sur les avantages d'une hygiène sociale et morale bien comprise. Plusieurs de ses membres genevois ont bien voulu se charger d'en faire les honneurs, et nous remercions ici celles de nos lectrices qui se sont vaillamment consacrées à cette tâche, montrant par la pratique tout ce que peut l'effort féminin pour le bien général.

LA XVI^{ème} Journée des Femmes vaudoises...

...a marqué un nouveau succès: succès d'intérêt, succès de participation; on a compté que près de 900 femmes se pressaient dans la salle des XXII Cantons, le 18 février; plusieurs restèrent debout, et l'on se félicitait que les journaux

lausannois ne fussent représentés que par un seul journaliste, car vraiment on n'aurait su où mettre les reporters... La séance s'ouvrit fort exactement à 10 h. 15, le salut du gouvernement vaudois fut apporté par son président, M. E. Fischer, chef du Département des Finances, qui a adressé à ses concitoyennes de flatteuses paroles, louant leur influence et se félicitant «de leur participation plus large aux affaires publiques (?), et à l'élaboration des lois». (S'agissait-il de la présence d'une femme dans telle commission extraparlamentaire? et peut-on appeler cela collaborer à l'élaboration des lois?)

Après avoir rappelé la mémoire fidèle de Mme Curchood-Secretan, M^{lle} Fonjallaz, présidente de la Fédération des Unions de Femmes du canton de Vaud, introduisit les travaux de la matinée, consacrés à l'économie de l'après-guerre. Que notre démocratie trouve les hommes et les femmes capables de surmonter les difficultés de l'heure! Que l'opinion féminine s'exprime et que la collaboration féminine s'affirme!

La création des occasions de travail.

et ce que les femmes peuvent faire dans ce domaine a été exposé par M^{lle} A. Martin (Berne), que ses fonctions de secrétaire de la société de cautionnement Saffa renseigne sur tout ce qui concerne le travail féminin. Il s'agit cette fois-ci d'é-

Auberges et hôtels en Suisse

Nous empruntons au Bulletin de presse du Cartel Romand H. S. M. les chiffres suivants qu'il est bon de connaître:

Après le plus récent recensement fédéral des entreprises, mené à bonne fin malgré la guerre, le nombre des entreprises qui rentrent dans la catégorie hôtellerie ou restaurants est de 29.972. Ce chiffre impressionnant se décompose comme suit: 9839 hôtels, pensions, maisons de convalescence, etc., dont 4982 hôtels avec seulement 3 à 10 lits, 16.263 restaurants, cafés, etc. sans possibilité de logement, 992 auberges sans alcool, 2878 pensions alimentaires et entreprises de location de chambres. La statistique des hôtels comprenant aussi les hôtels sans alcool, dont le nombre ne dépasse guère 200, nous pouvons estimer à environ 1200 le nombre total des établissements sans alcool (hôtels, pensions, auberges, restaurants).

LE BULLETIN

du Conseil International des Femmes

rend compte des activités et défend les intérêts féminins à travers le monde; paraît en trois langues: français, anglais et allemand.

Prix de l'abonnement annuel: Fr. 4.50 suisses.

On s'abonne auprès du Conseil International des Femmes, 37, rue des Pâquis, Genève.

trop longue d'au moins 10 centimètres, cette dame était passagère une femme assez chic. Et c'était dommage, cette jupe longue, d'autant plus que les jambes gainées de soie étaient parfaites. Mais ce petit air «quelconque» était — je l'apprais par la suite — aussi nécessaire à cette femme que sa moustache à Charlie Chaplin.

«Quand le trio passa à côté de la table du comte X. — un nazi — à côté duquel je me trouvais, celui-ci se leva à demi de son fauteuil et il s'inclina cérémonieusement. La dame répondit par un signe de tête et un sourire vague, cependant que son escorte levait le bras droit. Le comte était un Autrichien aux manières simples et plutôt nonchalantes; il ne se mettait pas en frais de politesse. Que pouvait être cette femme qui attirait un pareil salut de sa part? Répondant à mon coup d'œil interrogateur, le comte murmura, respectueusement: «C'est la Scholtz-Klink».

Tel est le portrait que la comtesse Waldeck trace dans un tout récent numéro du *Saturday Evening Post* d'une Allemande qui a joué, et joue aujourd'hui encore, un rôle de premier plan dans le troisième Reich. M^{me} Scholtz-Klink est une des cinq ou six personnes qui aient fait partie de l'entourage immédiat du chancelier Hitler. Déléguée du «Führer» auprès des femmes allemandes, elle exerce un contrôle sur près de 40.000 Allemandes et 70.000 femmes dévouées au nazisme en territoires occupés. Aussi bonne organisatrice que Goering, aussi excellente propagandiste que Goebbels, on lui prête encore les qualités réalistes d'un Hess et l'impitoyable sévérité d'un Himmler.

C'est aussi que l'organisation dirigée par M^{me}

Scholtz-Klink est minutieusement constituée. Sa tête est à Berlin et on pourrait parler à son sujet d'un ministère consacré aux femmes. Une de ses sections les plus importantes est celle des «mères du III^{ème} Reich» qui s'occupe d'éduquer les mères, de leur apprendre les devoirs de la maternité et de leur enseigner les soins à donner aux enfants. Cette organisation a des ramifications dans toute l'Allemagne. Il y a des milliers d'éducatrices, des centaines d'écoles qui forment des mères de famille et parcourent les villages et les campagnes pour veiller que les devoirs de la maternité soient remplis, pour apprendre aux jeunes filles à coudre, à soigner les bébés, les malades, à éduquer les enfants, à consommer les aliments, à établir un budget, à s'habiller et même à arranger leurs appartements. Les jeunes filles de 18 à 25 ans sont tenues de s'enrôler dans le «Service du travail» où on leur inculque la théorie et la pratique du national-socialisme. En outre, tout un réseau de conférences, de visites à domicile est organisé pour soutenir le «moral» des femmes. Une surveillance a lieu pour savoir si les jeunes filles font leur devoir vis-à-vis du «Führer», pour prêter de l'aide aux femmes enceintes, et veiller qu'elles ne manquent de rien. La protection de l'Etat se fait sentir partout. Dernièrement, un décret fut pris selon lequel peuvent se faire appeler «Madame» les fiancées de soldats tombés sur le front, les filles-mères. Il suffit que l'intéressée déclare par écrit à la préfecture de son lieu de domicile qu'elle a décidé de se faire appeler «Madame». Les femmes célibataires sans enfant ne peuvent, sous peine d'amende, s'appeler que «Mademoiselle».

...Aujourd'hui les femmes sont engagées dans la *Wehrmacht* comme téléphonistes, télégraphistes. Elles y forment des détachements indépendants qui sont mis à la disposition des états-majors. La discipline y est très stricte. Il y a plusieurs dizaines de milliers de ces femmes-soldats dans l'est et probablement davantage encore en France et en Belgique. Elles portent l'uniforme *feldgrau* avec le bonnet de police de la *Wehrmacht*, passepoil jaune foncé, couleur des troupes de transmission. La *Luftwaffe* les emploie également. Presque tout le service des renseignements météorologiques est constitué par des femmes qui portent ici l'uniforme bleu marine.

Les femmes qui remplacent des fonctionnaires mobilisés (dans les postes et chemins de fer, par exemple) sont très sévèrement punies si elles contrevenaient aux règlements qui les régissent... A l'armée, bien entendu, c'est pour les femmes soldats la discipline militaire. A l'arrière c'est celle des services de M^{me} Scholtz-Klink. Les jeunes Allemandes entrent à 17 ans dans le *Bund Deutscher Mädchen*, qui correspond à l'*Hitler Jugend* du côté masculin. Elles font un an de travail obligatoire comme domestiques ou aides de campagne. A 21 ans elles sortent du B. D. M. pour entrer dans la *N. S. Frauenschaft* (Section féminine du parti). Le 1^{er} octobre de l'an dernier une loi est entrée en vigueur qui oblige chaque jeune fille à faire, en plus de l'année du «service de travail», une année de *Kriegshilfeinsatz*. Cette année se passe généralement comme personnel auxiliaire dans les postes, sur les tramways, dans les grandes entreprises d'intérêt national. Les tramways de Berlin emploient 800 femmes dans son seul arrondissement IV.

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité



PAPETERIE BRIQUET Rue du Marché 38
GENÈVE Téléphone 4.10.93

Foyer de la Femme
1, Rue de la Vallée
Chambres et pension
pour dames et jeunes filles
Prix modérés. Tél. 4.59.93

P. LORETTI S. A.
Rue d'Italie, 14 - Tél. 4.34.69 - GENÈVE
Encadrements - Dorure - Miroiterie
Articles pour peintres

visiter les heurts et le chômage de 1918. La première tâche consistera à trouver de l'occupation à tous les démobilisés, et ce ne sera pas facile, vu le manque de matières premières et les difficultés de transports. La commission chargée par le Conseil fédéral d'étudier les possibilités de travail dans l'après-guerre vient de publier un rapport résumant ses recherches: le programme élaboré prévoit une meilleure répartition des grands travaux publics (construction de centrales hydro-électriques, d'aérodromes, de canaux, améliorations foncières, électrification des chemins de fer), représentant une somme de cinq milliards de francs; puis le développement de l'économie nationale par l'augmentation de notre capacité de concurrence, par le perfectionnement de notre fabrication, par l'ouverture de nouveaux marchés, le développement du tourisme, l'assainissement hôtelier, enfin l'encouragement à l'agriculture et à la colonisation intérieure.

Quel est le rôle des femmes dans ce plan? Y aura-t-il du travail pour elles? A-t-on pensé à l'acheteuse? à la consommatrice? Le plan ne fait pas de distinction entre la main-d'œuvre féminine et la main-d'œuvre masculine, mais il est évident que les grands travaux ne concernent que le travail masculin. La création d'industries nouvelles, comme de l'industrie hôtelière, donneront de l'occupation aux femmes, envers lesquelles il ne s'agira pas de renouveler les injustices commises après l'autre guerre! Mais les femmes, dans leur ensemble, peuvent beaucoup pour créer des occasions de travail et lutter contre le chômage: les ménagères, par exemple, peuvent occuper celles qui les soulagent dans leur besogne quotidienne, donner du travail à celle qui pratiquent des métiers — ceci en s'assurant, bien entendu, que ce travail est rétribué normalement, et en s'acquittant de leurs factures! Les femmes professionnellement occupées peuvent fournir de la main-d'œuvre en confiant à d'autres les tâches qu'elles n'ont plus le temps de pratiquer elles-mêmes; la main-d'œuvre qualifiée pourra ainsi être reclassée, alors que la main-d'œuvre moins qualifiée sera dirigée avec profit vers le travail domestique muni du contrat-type. Bien des femmes trouveront encore de l'emploi dans l'hôtellerie rénouvée et adaptée aux conditions de l'après-guerre; on guidera de préférence les jeunes filles vers l'emploi de vendeuses toujours plus qualifiées, alors qu'un choix s'opérera parmi les sténo-dactylographes.

La volonté de tenir et de construire, qui anime la Commission fédérale pour la création d'occasions de travail inspire aussi les femmes: on voudrait que celles-ci, bien que l'on n'ait pas jugé utile de faire appel à elles dans la Commission,

Pour vos cadeaux de fin d'année, un meuble de chez

M. BORNAND
8, Cours de Rive (Angle rue Pierre-Fatio)
Téléphone 4.98.07

R. CRISTIN-GENÈVE
2, route de Chêne — Téléphone 4.26.79
COMESTIBLES - VOLAILLES - CONSERVES
VINS - LIQUEURS - CHAMPAGNES

La Pharmacie MARKIEWICZ
24, Corratierie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.
Se recommande pour l'exécution consciencieuse de toutes ordonnances médicales privées aussi bien que pour les caisses maladies.
Produits de première qualité aux prix les plus modérés. Pas de personnel non qualifié.

Ces ouvrages vont ouvrir des horizons nouveaux aux personnes que les problèmes de l'éducation, de la vie sociale et du développement de l'humanité intéressent:

D ^r R. ALLENDY.	L'enfance méconnue	Fr. 4.20
Ch. BAUDOUIN.	La force en nous	4.—
D ^r Ad. FERRIÈRE.	Nos enfants et l'avenir du pays	6.50
	Libération de l'homme (nouveau)	4.75
E. HUGUENIN.	La femme devant son destin	4.75
LEIA.	Le symbolisme des contes de fées (nouveau)	4.75
P. PLOTKE.	La paix des nerfs (nouveau)	4.—
E.-A. SAMBUC.	Régénération physique et mentale par la maîtrise de soi	3.20
D ^r A. STOCKER.	Etude sur la psychologie de la personne	4.50
J.-D. WETHERHEAD.	Psychologie, religion et guérison	4.—

NAVILLE & Cie
Passage des Lions Rue Lévrier Place du Lac

formulent à leur tour des propositions pratiques. L'on entendit ensuite avec intérêt M. Henri Blanc secrétaire de la Chambre vaudoise d'agriculture (Lausanne), qui aborda le problème de

La main-d'œuvre féminine à la campagne

Celle-ci se présente sous le double aspect de l'économie ordinaire et de l'économie de guerre. En 1929, 270.000 femmes travaillaient de façon permanente à la campagne, dont le 93 % appartenait à la famille de l'exploitant, ce qui revient à dire que la main-d'œuvre agricole féminine est presque exclusivement de la main-d'œuvre familiale. Or l'extension des cultures a fait sauter à peu près partout l'écrasant labeur du travail agricole féminin auquel il importe de remédier; et M. Blanc a fait à ce propos diverses suggestions, telle que la remise à la paysanne d'argent de poche qui lui appartienne en propre, le moyen d'acquiescer un trousseau, l'allègement du ménage au moyen d'appareils modernes perfectionnés, le développement de la vie de société et de la vie intellectuelle au village, etc. Le corps enseignant, le pasteur, le médecin, peuvent beaucoup dans ce domaine. La paysanne devrait aussi faire partie en plus grand nombre des associations agricoles féminines, et le confédéré de relever que le Comité de l'Union suisse des paysans a fait appel à deux collaboratrices féminines.

L'après-midi, devant un auditoire encore plus nombreux que celui du matin, M^{mes} Barraud (Bussigny) présidente de l'Association du costume vaudois, et Troillet-Villars (Daillens), présidente de l'Association agricole des femmes vaudoises, prirent successivement la parole, après avoir salué la présence de M^{me} Widmer-Curtat. Puis M^{me} A. DuBois (Neuchâtel) vice-présidente de l'Union Internationale des Amies de la Jeune Fille, avec une éloquence simple et cordiale, basée sur une connaissance approfondie de la jeunesse, évoqua quelques problèmes d'éducation sous le titre

Mère et fille.

Insistant sur la rôle capital de la mère comme éducatrice, M^{me} DuBois montra comment un trop grand nombre de femmes ne se rendent pas compte



POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

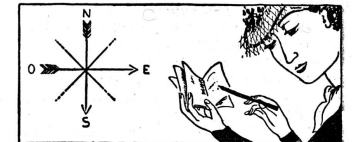
EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

Pour nos enfants sous-alimentés.

Faisant suite au mouvement « Viens manger » inauguré en Suisse allemande, et dont la Croix-Rouge a repris l'idée sous des noms divers en Suisse romande (à Genève, le titre choisi est celui de « Repas familiaux ») l'Union des femmes de Genève a lancé de son côté un appel aux personnes qui ne peuvent recevoir chez elles des enfants pour des repas, mais désirent néanmoins s'associer à ce geste de solidarité. De concert avec l'Institut ménager, (7, rue de Beaumont), elle a décidé d'organiser des repas à 1 fr. 25 par enfant, et dont elle garantit la nourriture saine et abondante. Les enfants mangeront en compagnie des élèves de l'Institut, ce qui leur assurera la gaieté de la jeunesse, et seront placés sous la bienveillante surveillance de la directrice, M^{me} Wenger.

Tous les dons que l'on voudra verser à cet effet pour s'associer ainsi au fond créé par l'Union seront accueillis avec grande reconnaissance (compte de chèques postaux N° 11198).



Garnet de la Quinzaine

Samedi 6 à dimanche 14 mars:

GENÈVE: Exposition *Exposition des Cultures ou famine?* de l'Union des Coopératives et du Cartel Romand H.S.M. Maison du Faubourg, entrée libre.

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h.: Thé mensuel. 16 h. 45: Une heure de musique (chant et piano), par M^{lle} I. van Berchem et M^{me} Denyse Perrot.

Lundi 8 mars:

GENÈVE: Sormptimist-Club, Hôtel Victoria, 19 h. 30. Souper mensuel réservé aux membres du Club et à leurs invités. *La sculpture du jade en Chine; La cérémonie du thé au Japon*, causerie par M^{me} Stianzy.

Mardi 9 mars:

LAUSANNE: Cours d'histoire suisse organisé par le groupement féminin de la Ligue du Gothard, en collaboration avec l'Union des Femmes de Lausanne, et le Cartel des Associations féminines vaudoises. 20 h. 15, Ecole supérieure de Villamont: *La Suisse Etat moderne*, par M. J. Freymond.

Vendredi 12 mars:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 17 h.: Assemblée générale de la Section de Lecture. Rapports divers. — *Etienne Dumont*, conférence par M. Jean Martin, ancien rédacteur au *Journal de Genève*.

Id. Id.: Institut ménager, 7, rue de Beaumont, 17 heures 30: *Quelques mois concernant le placement de la main-d'œuvre féminine dans le service de maison*, par M^{lle} Regad, secrétaire de l'Office cantonal de placement.

Samedi 13 mars:

LAUSANNE: Association des anciennes élèves de l'Ecole supérieure, Ecole supérieure de Villamont, 14 h. 30: Assemblée annuelle. Récital de piano par M^{lle} A. M. Goldenhorn.

Dimanche 14 mars:

SOTTENS: *Les cinq minutes de la solidarité*, causerie par Radio, 18 h. 45: *Pro Senectute romand*.

Lundi 15 mars:

GENÈVE: Centre de liaison des Sociétés féminines. 20 h. 30, rue Etienne-Dumont, 22: Rapports de la présidente, de la trésorière, des présidentes du Service auxiliaire féminin, de la Commission d'économie ménagère et de l'Aide aux mères. — Propositions individuelles.

Mercredi 17 mars:

GENÈVE: Club de rapprochement de l'Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30.

Vendredi 19 mars:

LAUSANNE: Groupe pour le Suffrage féminin, Lycéum-Club, 12, Etraz, 20 h. 30: *L'Enfance malheureuse*, causerie par M. M. Veillard, président de la Chambre pénale de l'enfance.

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENÈVE

Petit Courrier de nos Lectrices

Une travailleuse lausannoise. — La protestation des postiers lausannois contre les femmes-facteurs est d'autant plus injustifiée que la direction de l'arrondissement a soin de n'utiliser que des femmes soutiens de famille ou seules au monde ayant un urgent besoin de gagner leur vie. Et le bureau, paraît-il, ne peut que se féliciter que les femmes qu'il emploie, après avoir écarté les incapables ou les trop faibles; ces employées donnent toute satisfaction.

Je suis également indignée, — mais pas étonnée de l'attitude des journaux lausannois qui tous ont publié cette résolution masculine sans la moindre observation. On aurait pu dire par exemple que les femmes aussi doivent gagner leur vie, qu'on n'a jamais vu l'administration des contributions publiques, ou un propriétaire ou une compagnie de transports ou un marchand de combustibles ou un épicer consentir aux femmes des prix de faveur parce qu'elles sont mal ou peu payées,

parce qu'elles ont de la peine à gagner leur vie, en un mot parce qu'elles sont femmes. D'un côté on ne nous fait aucun cadeau, aucune faveur, de l'autre on fait tout pour nous empêcher de gagner honnêtement et normalement notre vie.

Ch. B. de R. (Lausanne). — En lisant dans le *Mouvement Féministe* qu'en France une femme avait été nommée au poste de maire et, de ce fait, procédait à la célébration des mariages, il m'est revenu à la mémoire que l'ordonnance fédérale du 18 mai 1928 sur le service de l'état civil permettait aux cantons de désigner des femmes comme officier d'état civil (art. 11, al. 3). Pourra-t-on indiquer dans le « courrier » du *Mouvement Féministe*, quels cantons ont fait usage de cette faculté dans leur législation, et surtout lesquels l'ont utilisée en nommant des femmes à de tels postes? Merci d'avance à celles dont l'obligeance me permettra de répondre à une curiosité que je ne sais trop comment satisfaire seule.